

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE POUR UNE ASSOCIATION, ONG, GROUPEMENT, MUTUELLE.

Documents obligatoires

- DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE ADRESSEE A LA DIRECTION GENERALE DESIGNANT LES PERSONNES HABILITEES A SIGNER SUR LE COMPTE (PRECISER LA COMBINAISONS DE SIGNATURE)
- STATUTS
- REGLEMENT INTERIEUR
- AUTORISATION DE FONCTIONNEMENT
- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE NOMMANT LES DIRIGEANTS
- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE
- COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU OU DES MANDATAIRES
- PHOTOS D'IDENTITE DU OU DES MANDATAIRES
- UN PLAN DE LOCALISATION DU SIEGE
- PROTOCOLE D'ACCORD DE LA COOPERATION ENTRE TCHAD ET L'ONG

Documents à remplir et à signer

- La convention de compte courant signée
- Deux cartons de signature (toutes les informations sont à remplir)